



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Commune de Cabanac-et-Villagrains

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application de l'article R.121-19 du code de l'environnement

DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DANS LE CADRE DU PROJET DE LA RECONVERSION DE LA FRICHE CLUZANT

Par délibération n°2024-61 en date du 09 septembre 2024, il sera procédé à une concertation préalable du public du 10 octobre 2024 au 25 octobre 2024 inclus, d'un dossier présentant les objectifs et grandes caractéristiques du projet et toutes informations utiles à sa compréhension conformément à l'article R.121-20 du Code de l'Environnement.

Le dossier de concertation sera disponible en mairie de Cabanac-et-Villagrains pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et mis à disposition du public sur Internet : <https://www.cabanacvillagrains.fr> pendant la durée de la concertation.

Pendant toute la durée de la concertation, les observations et propositions pourront être adressées :

- Par écrit sur le registre ouvert à la mairie,
- Par correspondance à l'adresse suivante : Mairie de Cabanac-et-Villagrains, 1 place du Général Doyen 33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS,
- Par voie électronique à l'adresse mairie@cabanac-villagrains.fr

Toute personne pourra, sur sa demande, obtenir communication de manière numérique auprès du service urbanisme de la mairie de Cabanac-et-Villagrains du dossier de la concertation, pendant toute la durée de celle-ci.

A l'issue de la concertation, le responsable du projet recueillera les avis formulés et fera le bilan de la mise à disposition. Le bilan de la concertation sera rendu public et sera disponible sur le site internet de la mairie pendant 2 mois.

Le maître d'ouvrage indiquera les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Une réunion publique se tiendra le vendredi 25 octobre à 18h00 au foyer polyvalent.

La mairie de Cabanac-et-Villagrains est compétente pour statuer sur la mise en compatibilité du PLU sollicité.